



Ropraz, le 19 septembre 2021

Conseil Général de Ropraz
P.a. M. Simon Gilliéron, président
Route de Bourg-Dessous 1
1088 Ropraz

ROPRAZ Séance du Conseil Général du 7 juin 2021

Il est 20h00, le président M. Simon Gilliéron, ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Appel
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020
4. Assermentation(s) éventuelle(s)
5. Communications du Président du bureau
6. Communications de la Municipalité
7. Nominations statutaires
8. Préavis n°01/2021 – Rapport de gestion 2020 de la Commune de Ropraz
9. Préavis n°02/2021 – Comptes 2020 de la Commune de Ropraz
10. Préavis n°03/2021 – Demande de crédit de CHF 54'000.00 pour l'installation de la télémaintenance du réseau d'eau
11. Préavis n° 04/2021 – Adoption du règlement communal concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions
12. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Appel

27 présent·e·s, 8 excusé·e·s, 4 absent·e·s.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020

À la page 2, point 6 « Escherichia coli », il fallait lire « dans les sources de l'Aumont ».

À la page 6, il fallait lire « M. Daniel Henry : le fonds sportif... ».

Le dernier procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Assermentations éventuelles

Aucune assermentation n'est demandée.

5. Communications du Président du bureau

M. Simon Gilliéron :

Une minute de silence est demandée pour le décès de Paul Rod, ancien employé communal, grand tireur au mousqueton à l'Abbaye et qui a œuvré pour la commune. Toutes nos pensées vont à sa famille.

Toutes les personnes qui n'étaient pas présentes le 4 mai dernier pour l'assermentation du conseil pour la législature devront se faire réassermenter lors du prochain Conseil Général. À noter que ces personnes-là ne recevront pas de convocation. C'est à elles de se renseigner afin de savoir quand aura lieu le prochain conseil. Cela est aussi le cas pour les commissions : toutes les commissions ont été renommées.

Lors de cette séance, Diane Baud a été renommée au poste de Secrétaire pour la durée d'une législature. Gabriel Liechti a été renommé Vice-Président pour une année. Un nouveau Président a été nommé. Il s'agit de Nicolas Chronakis.

Comme il s'agit du dernier conseil de Simon Gilliéron, il souhaite nous dire qu'il a eu beaucoup de plaisir à travailler presque huit ans à ce poste. Il tient à remercier les conseiller-ère-s pour la confiance qu'il-elle-s lui ont octroyé. Il espère que nous allons continuer, avec ce nouveau bureau du conseil, les nouvelles personnes assermentées et avec la Municipalité, à faire avancer cette Commune.

Pour rappel, les personnes qui ne s'excusent pas pour le conseil, cela est inscrit dans notre règlement, reçoivent une amende de CHF 15.-. Le but de ce conseil est de faire avancer ce village et qu'il est rapide de contacter soit le Président, soit la Secrétaire, pour s'excuser.

Normalement toutes et tous ont reçu un mail annonçant l'annulation de la sortie de fin de législature. En effet, compte tenu de la situation actuelle, il était préférable de l'annuler.

6. Communications de la Municipalité

M. Stéphane Porchet :

Eau : fin décembre, problème avec Swisscom dans la zone d'Ussières. Lors de travaux, ils n'ont pas raccordé la ligne cuivre qui nous donne la liaison avec l'AIEJ. Cela a créé des perturbations. Le remboursement des frais dû à ces perturbations a été demandé à Swisscom. Depuis, tout a été rétabli.

Pour la production des sources, on a 304 l/min. Disponible pour le réseau : 190 litres/min. Deux sources sont hors service. Il s'agit de Censeires 1 et celle de la Main de Fer. Cela est dû à l'énorme pluviométrie.

Les dernières analyses effectuées au mois d'avril n'ont rien relevé. Les prochaines analyses seront effectuées par le canton le 21 juin. Ils font cela pour tout le canton afin de faire une cartographie des sources touchées par le chlorothalonil.

AIEJ : La conduite qui relie les Echerins – Savigny a été mise en service le 15 décembre 2020. Tout s'est bien déroulé.

Le projet d'une convention entre Montpreveyres – Pully – AIEJ est en bonne voie : les préavis ont été acceptés par Pully et l'AIEJ. Il reste encore Montpreveyres, mais cela devrait être fait d'ici une semaine.

AIEJ termine l'année avec un excédent de revenus de CHF 59'109.59.

Un préavis sera présenté lors du prochain conseil concernant l'épuration et le remplacement de la conduite d'eau route des Granges et Bourg-Dessous. Quelques niveaux doivent encore être mesurés.

SDIS Oron-Jorat : La nouvelle caserne à Oron a été inaugurée fin décembre 2020. Il-Elle-s ont un réel plaisir à y travailler. Les trois préavis présentés ont tous été acceptés à l'unanimité.

Pour Vucherens, Monsieur Sébastien Cherpillod a décidé de cesser son activité au 31 mai 2021 et est remplacé par Monsieur Gabriel Chauvet.

L'État-major remercie la Commune pour la très bonne collaboration avec les autorités communales.

Police : Suite à quelques plaintes, il est rappelé que les propriétaires de chiens doivent ramasser les excréments de leur animal – y compris dans les champs, car cela est un véritable danger pour le bétail - et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet. Des affiches seront déposées et s'il n'y a aucune amélioration, les amendes peuvent aller jusqu'à CHF 500.-.

Mme Jördis Tietje-Girault :

Mobilité : Le projet d'horaires pour l'année 2022 est publié sur le site internet pour consultation et commentaire jusqu'au 13 juin. Ce nouvel horaire sera valable à partir du 12 décembre 2021.

Quelques modifications sont apportées par ce nouveau projet. Dorénavant, il y aura 38 trajets les samedis et dimanches, dont 1 premier trajet direction Lausanne qui passera à 4 h 46 à Ussières.

La ligne 383 sera adaptée au nouvel horaire du bus 62.

L'exploitation des lignes 62 Epalinges – Moudon et 65 Sallaz – Moudon via Savigny, Servion et Mézières passera des TL à CarPostal. Au sujet des offres nocturnes, le service de Bus Pyjama les week-ends sera intégré dans les prestations de CarPostal. L'exploitation de ces lignes se fera depuis le dépôt de Moudon. Les tarifs et zones restent les mêmes que ceux des TL.

Cette démarche rentre dans le plan climat du Canton et permettra d'optimiser les coûts et d'investir dans le renforcement de nouvelles prestations à la population.

Pour rappel, le plan climat du Canton prévoit :

- la réduction de 50% à 60 % des émissions des gaz à effet de serre en 2030.
- la neutralité climatique d'ici 2050 (de ne pas émettre plus de gaz à effet de serre que l'on ne peut en absorber).

En ce moment, une opération pilote est réalisée en partenariat avec Mobilis qui propose, pour les utilisateurs de la ligne 62, un abonnement de deux mois pour le prix d'un mois et ceci jusqu'au 31 octobre 2021. L'abonnement doit inclure la zone 18. Le but est de motiver les automobilistes à prendre les transports publics.

Des parcs de vélos en forme de racks ont été installés aux arrêts de bus d'Ussières et de Corcelles-le-Jorat.

Actuellement, il reste deux places de parc à la zone artisanale d'Ussières à louer pour 50.-/mois.

Routes : Les travaux sur la route cantonale 554 et la route de la Chapelle se dérouleront finalement en septembre 2021. Il y aura des perturbations pour le trafic. La fermeture complète de la route sera annoncée avec un délai de quelques jours. Une notification sera envoyée via la newsletter de la commune et sera publiée sur son site internet ainsi qu'aux piliers publics.

Les totems avec les logos des entreprises installées dans notre zone d'activité seront montés cette semaine.

Radars : Résultats moyens de plusieurs relevés en 2021 :

Route de la Chapelle :

- Environ 88% des passages respectent les 50km/h
- Presque 12 % affichent une vitesse entre 50 et 70km/h
- 0.1% en moyenne dépasse les 70 km/h.
- Vitesse maximale en 2021 jusqu'à présent : 98 km/h
- Vitesse moyenne : 44 km/h

Route de Bourg-Dessous :

- Environ 92% des passages respectent les 50km/h
- Presque 7.5 % affichent une vitesse entre 50 et 70km/h
- 0.15 % en moyenne dépasse les 70 km/h
- Vitesse maximale en 2021 jusqu'à présent : >100 km/h
- Vitesse moyenne : 41km/h

On constate que le radar fait ralentir les véhicules et qu'il remplit en partie sa mission.

Éclairage public : La ligne aérienne de la Romande Énergie le long de la route de Bourg-Dessous sera démontée cette semaine.

Culture :

La Fondation de l'Estrée : L'ouverture de l'Estrée est toujours réduite. Il est ouvert du jeudi au dimanche, de 14h à 18h.

L'exposition actuelle « Namu » présente l'artiste céramiste Suzy Balkert et le peintre Ji-Young Demol Park qui nous invite à un voyage pictural autour de l'arbre au fil des saisons. Cette exposition est prévue jusqu'au 1er août. Deux autres expositions sont programmées pour fin 2021.

Eugène Burnand : Le Musée Eugène Burnand et le Musée du Vieux-Moudon organisent plusieurs événements afin de célébrer le centenaire du décès d'Eugène Burnand, peintre Moudonnois du 1er mai au 28 novembre 2021.

Théâtre du Jorat : Le Théâtre du Jorat reste pour le moment fermé et reprendra, si tout va bien, la saison le 22 août avec l'oratorio « Le Roi David ».

M. Jérôme Porchet :

Cimetière : Les cendres de Paul Rod ont été déposées au jardin du souvenir en janvier dernier. Le 15 mars a eu lieu l'enterrement de Marcel Danalet d'Hermenches dans notre cimetière, selon ses vœux, ainsi que le dépôt des cendres de son épouse dans la même tombe.

Cultes : Les Cultes sont actuellement principalement célébrés au temple de Mézières. Afin de respecter les mesures sanitaires, ils sont limités à 50 personnes, avec obligation de porter un masque, de se désinfecter les mains et de respecter la distanciation sociale. Le traçage des noms est également exigé.

L'Assemblée paroissiale a été faite sous forme virtuelle du 11 au 25 avril. De nouvelles forces sont recherchées pour le Conseil de Paroisse. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur leur site internet.

Marylène Chappuis quittant sa fonction de caissière, les comptes seront à présent confiés à l'association Ekriture à Moudon

Déchets : L'assemblée des communes actionnaires ainsi que l'AG de la SATOM sont reportées au mois de septembre. Un poste au Conseil d'administration est à repourvoir. Plusieurs municipaux des communes de la CODE sont intéressés.

Écoles : Le Conseil intercommunal a eu lieu le 17 février 2021 à Forel. Un préavis a été présenté lors de ce conseil. Il s'agit du Préavis 01/21 – Demande de crédit de Fr. 160'000.- pour la transformation du galetas du Collège des Gollies à Servion en salle de rythmique. Celui-ci a été accepté. Les travaux de créations de Velux ont commencé durant les vacances de Pâques.

Un pic d'élève est prévu pour la rentrée scolaire 2021 et pour les 3 années à venir. 180 élèves débutent leur scolarité contre 150 habituellement. Cela fera passer le nombre de classes de 82 à 86.

La charpente a été mise en place entre fin avril et début mai sur l'infrastructure du nouveau collège de Carrouge. Nous sommes dans les délais. Les coûts sont maîtrisés, mais une inquiétude est là par rapport aux matériaux et au renchérissement de ceux-ci.

LIBOT : Le comité du fonds Libot a validé un projet de sculpture de Vincent Desmeules incorporant un texte en mémoire de René Libot. Celle-ci prendra place sur la fontaine du collège en 2022.

M. Martin Rod :

Chapelle : Les travaux d'entretien de la chapelle ont commencé. Ils concernent l'extérieur de la chapelle uniquement, c'est l'entreprise PSP de Ropraz qui repeint notre bâtiment et les bancs extérieurs vont être remis en état par les tigistes. La barrière anti chute longeant la forêt face à la grande salle va également être remise en état par les tigistes.

LAT et règlements sur les constructions : Notre projet de règlement de plan général d'affectation a été envoyé en début d'année pour vérification. La direction générale du territoire et du logement (DGTL) du canton devait approuver celui-ci dans les trois mois, mais ces derniers ont pris du retard. Nous ne savons pas encore quand nous aurons une réponse.

Camp des enfants : Cette année nous partirons du 12 au 16 juillet dans la région Neuchâteloise. 27 enfants sont inscrit-e-s.

M. Daniel Henry, Syndic :

Forêts : le martelage sera effectué mi-juillet avec le garde forestier ainsi que le nouvel inspecteur cantonal, Monsieur Damien Jordan, originaire du Pays d'En-Haut, qui remplacera Monsieur Reynald Keller qui prend sa retraite fin juin. À cette occasion, il sera choisi l'arbre président pour la commune de Ropraz.

EMB (Épuration Moyenne Broye) : la séance d'assermentation et la nomination des commissions auront lieu le 16 juin 2021 à Lucens. Pour Ropraz, il y aura un délégué.

Personnel : au nom de la municipalité et des habitants de Ropraz, Monsieur le Syndic tient à féliciter Madame Dominique Perroud pour son dévouement. Elle œuvre depuis 15 ans comme boursière et préposée au contrôle des habitants.

1^{er} août : la Municipalité a décidé d'organiser la fête nationale du 1^{er} août qui se déroulera à Ropraz avec la commune de Corcelles.

Course des aînés : elle aura lieu le mardi 31 août 2021.

7. Nominations statutaires

Il n'y en aura pas cette année étant donné que nous sommes en fin de législature.

8. Préavis n°01/2021 – Rapport de gestion 2020 de la Commune de Ropraz

Monsieur Gilliland, remplace Monsieur Marc Rod - Président de la commission, nous lit le rapport de la commission de gestion.

Suite à la lecture de ce rapport, Monsieur le Syndic souhaite répondre aux conseiller-ère-s.

M. Daniel Henry : La Municipalité prend acte de la demande de la commission de gestion et du Conseil relativement au réaménagement des routes et à la rénovation, transformation de la Colonie. Toutefois, le montant restant à disposition pour les emprunts se monte à Fr. 2'303'525.00. Il s'agit de la différence entre le total du plafond d'emprunt autorisé de Fr. 4'600'000.00 et le total des emprunts de la commune s'élevant à Fr. 2'296'475.00.

Lors d'une première ébauche d'étude pour la Colonie effectuée en 2016, les transformations de celle-ci ont été évaluées à environ Fr. 2'500'000.00. Cette dépense aurait grevé les disponibilités autorisées dans le cadre du plafond d'endettement et l'aurait même dépassé, ce qui aurait entraîné une demande auprès du Canton pour la révision de notre limite.

Les deux objets précités occupent la municipalité, mais à cela, il faut ajouter le raccordement de la route des Granges au réseau d'épuration, demande qui a été faite il y a plusieurs années par des habitants de cette route non raccordés et la transformation éventuelle du Collège à la fermeture des classes. Tous ces objets entraînent d'énormes coûts et la commune ne dispose pratiquement que des revenus d'impôts et des taxes pour leur financement. Elle se voit donc obligée de jongler avec ces différents sujets afin de gérer au mieux les finances communales et les différents dossiers. Il y a des choix à faire, car il est difficile de tout faire de suite.

Des entrées financières au patrimoine financier, notamment des loyers auraient énormément aidé à la gestion financière de tous ces dossiers et à une planification financière plus aisée. Malheureusement, à ce jour, les entrées de ce type sont très faibles, ce qui ne nous aide pas.

Le montant du plafond d'endettement accompagné d'un plan d'investissements sur une durée de cinq ans devant être revu et établi en début de législature, la municipalité s'appliquera à essayer d'intégrer tous les sujets cités, mais elle pense déjà que tout ne sera pas possible. Il y aura des déçus, car il y aura à faire des choix d'investissements et reporter d'autres, ceci pour la législature suivante voire la suivante encore.

La municipalité remercie toutefois le conseil pour sa confiance, et mettra tout en œuvre pour satisfaire ses demandes.

Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

9. Préavis n°02/2021 – Comptes 2020 de la Commune de Ropraz

Monsieur Gilliard, remplace Monsieur Marc Rod - Président de la commission, nous lit le rapport de la commission de gestion. Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

10. Préavis n°03/2021 – Demande de crédit de CHF 54'000.00 pour l'installation de la télémaintenance du réseau d'eau

Madame Ramuz nous lit le rapport de la commission des finances. Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

11. Préavis n° 04/2021 – Adoption du règlement communal concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions

Madame Ramuz nous lit le rapport de la commission des finances. Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté à 20 oui, 4 non et 3 abstentions.

12. Divers et propositions individuelles

Monsieur Gabriel Liehti : Concernant la zone d'activité d'Ussières, serait-il possible de dire au garagiste que la route n'est pas une piste d'essai, car cela crée des nuisances sonores conséquentes.

Ensuite, serait-il possible de mettre un point final à la plantation d'arrière acoustique qui est censée masquer certaines nuisances.

Monsieur Martin Rod : Concernant les nuisances sonores, nous ne pouvons malheureusement pas faire grand-chose.

J'ai téléphoné à l'entreprise Beck ce soir même et cela sera fait. Ils m'ont expliqué qu'ils ont été retardés par la pluie. Nous espérons que cela pourra être fait rapidement.

Monsieur Jean-Daniel Savary : Je tiens à remercier celles et ceux qui ont pris la décision et qui ont fait le travail de nettoyer la plantation des arbres des enfants de Ropraz, cela est très agréable. Bravo.

Monsieur Daniel Henry, Syndic : remercie les conseiller-ère-s de Ropraz pour l'acceptation des préavis.

La municipalité tient à remercier Monsieur Simon Gilliéron pour son dévouement et sa précieuse collaboration en tant que président du Conseil général de notre commune durant près de 8 ans, avec qui elle a pu travailler avec plaisir et respect.

Il est 21h18, le Président lève la séance.

Le Président :

Simon Gilliéron



La secrétaire :

Diane Baud

